

Colloque du RWADE¹ : Faire du droit à l'énergie un enjeu central de la prochaine législature !

Aurélie Ciuti, Coordinatrice du RWADE

Le 28 avril dernier, le RWADE a organisé une matinée de débat pré-électoral afin d'interpeller les partis politiques par rapport à son mémorandum et de les inviter à y être attentifs lors de la législature à venir. Au fil des années, le RWADE a en effet construit une série de revendications politiques visant à garantir et concrétiser un droit d'accès à l'énergie pour tous. Dans cet article, nous en passons trois en revue et examinons les positions des différents partis présents : CdH, PS, Ecolo, MR et PTB.

La suppression des compteurs à budget

En Wallonie, les pouvoirs publics ont choisi le compteur à budget comme pierre angulaire de la procédure de défaut de paiement des factures de gaz et d'électricité. Ce compteur, placé chez les ménages qui ont contracté une dette envers leur fournisseur, fonctionne avec un système de prépaiement : si le ménage n'a pas d'argent en temps et en heure pour recharger son compteur, il n'a plus d'accès à l'énergie jusqu'au prochain rechargement.

Ce mécanisme, qui menace les ménages d'auto-coupures ou d'auto-privation, conditionne donc l'accès à l'énergie des ménages à leurs seuls moyens financiers. De plus, lorsque le Gestionnaire de réseaux de distribution (GRD) ne parvient pas à placer le compteur à budget, les ménages sont coupés sans autre forme de procès (on a recensé plus de 9000 coupures en 2012, été comme hiver). Ce mécanisme coûte par ailleurs très cher à la collectivité car les coûts de placement de ces compteurs sont répercutés sur la facture de l'ensemble des Wallons (plus de 48 millions d'euros en 2011!).

Le RWADE plaide dès lors pour la suppression du placement des compteurs à budget et pour le conditionnement de toute coupure à une décision de la justice de paix, seule garante du respect des droits et obligations des parties en présence (consommateurs, fournisseurs et GRD).

Les représentants d'Ecolo, du PS et du CdH soulignent les améliorations apportées au mécanisme lors de la récente réforme du décret Electricité, qui va notamment rendre obligatoire de proposer un plan de paiement raisonnable au ménage en difficulté préalablement au placement du compteur à budget. Les représentants d'Ecolo, du PTB et du PS se disent prêts à aller plus loin et à supprimer ce système. Le représentant du CdH ne se prononce qu'en faveur de la suppression des compteurs à budget gaz en raison de l'absence d'un accès à un chauffage suffisant en hiver pour les ménages

¹ Le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE) est un réseau d'organisations sociales, syndicales, environnementales, de consommateurs et de lutte contre la pauvreté (FGTB, CSC, MOC, Inter-Environnement Wallonie, Revert, Empreintes, Solidarités nouvelles, Equipes populaires, CRIOC, la Fédération des services sociaux), qui plaide pour un droit d'accès à l'énergie pour tous, afin que tous les citoyens puissent disposer d'un logement décent dans lequel ils peuvent s'éclairer, se chauffer, cuisiner, se connecter et s'informer.

fragilisés. Le représentant du MR présent s'est quant à lui prononcé contre la suppression des compteurs à budget mais disposé à discuter des modalités du placement. L'argument avancé tant par le CdH que par le MR étant que la solidarité est subsidiaire à la responsabilité individuelle.

L'amélioration de la performance énergétique des logements

La rénovation énergétique permet d'offrir aux ménages des réponses structurelles à leurs difficultés d'accès à l'énergie en diminuant leur consommation d'énergie. A l'heure actuelle, les aides publiques octroyées pour soutenir ce type de démarches bénéficient principalement aux ménages à revenus moyens et supérieurs². Ce constat d'iniquité sociale est à corriger d'urgence.

Des améliorations ont vu le jour lors de cette législature via l'Alliance Emploi Environnement. Nous avons particulièrement soutenu l'éco-pack qui a permis à davantage de ménages à bas revenus d'intervenir dans leur logement. Il s'agit d'un produit financier combinant un prêt à taux zéro et un préfinancement des primes régionales. Ces primes sont établies en fonction des revenus de même que la durée de remboursement du prêt (moins on a de revenus et plus on a un prêt de longue durée).

Au RWADE, nous plaillons pour que les ménages en difficulté de paiement et/ou précarisés soient la cible prioritaire d'une politique de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique des logements. Il convient à nos yeux d'investir une partie des moyens disponibles dans des stratégies d'approche et d'accompagnement, favorisant l'émergence d'une demande de rénovation par des ménages fragilisés. Pour ce faire, il importe d'articuler davantage le travail des services existants, particulièrement ceux qui sont en contact avec le public précarisé (CPAS, tuteurs énergie, services sociaux associatifs, etc.), de construire des logiques locales et collectives et de dresser l'inventaire des besoins prioritaires.

Enfin, un enjeu central est l'amélioration de la performance énergétique du parc locatif privé, qui ne bénéficie aujourd'hui que de 5% des aides existantes. Pour cela, il faut réguler les loyers en tenant compte de la performance énergétique du logement, à la fois pour faire valoir l'investissement consenti et pour équilibrer la somme loyer plus factures.

Les différents représentants des partis semblent s'accorder sur l'importance de l'enjeu de réduction de la consommation et sur les avancées de cette législature. Les représentants du PS et d'Ecolo soutiennent un renforcement de l'éco-pack pour les catégories de revenus les plus faibles ; le représentant du CdH insiste quant à lui sur l'importance de continuer à soutenir la classe moyenne. Le PS évoque la nécessaire mise en place de stratégies pour aller chercher et accompagner les ménages précarisés. Le PTB défend quant à lui un plan d'investissement public.

Le PS, le PTB et Ecolo soutiennent la proposition d'encadrement des loyers. Le CdH et le MR sont en faveur de la construction d'une grille de référence sur base d'une concertation mais refusent son imposition.

² 85% des primes Energie bénéficient aux ménages à revenus moyens et supérieurs contre 15% à ceux dont les revenus sont modestes et précaires.

La représentation des consommateurs

Ces quatre dernières années, de nombreuses consultations ont été organisées autour de la question de l'accès à l'énergie : évaluation des mesures sociales, tarification progressive, compteurs intelligents, etc. Les organisations sociales et de consommateurs ont été associées à participer à ces différents processus dans des formes et des délais très variables, et l'ont fait avec les moyens limités qui sont les leurs.

Mais les représentants des consommateurs sont encore trop souvent perçus comme des « facilitateurs » chargés de renforcer l'acceptabilité sociale des décisions prises par « ceux qui savent ». Très souvent pourtant, des débats d'apparence purement technocratiques dissimulent en fait une série de choix politiques et de société.

Il importe dès lors de permettre la construction d'une expertise collective en vue d'assurer une véritable représentation des consommateurs sur l'ensemble des questions qui les concernent. Les autres acteurs du marché bénéficient quant à eux de ressources financières et humaines pour instruire ces enjeux et faire entendre leur voix auprès des autorités.

C'est pourquoi le RWADE estime qu'il est urgent de doter les consommateurs d'un organe structuré et reconnu qui représente et défende leurs intérêts, au sein duquel leurs différents représentants vont pouvoir construire ensemble des avis et une représentation solide. Et des moyens doivent être dégagés pour faire vivre ce lieu et construire cette expertise avec les citoyens!

Le PS, le CdH et Ecolo, et dans une moindre mesure le MR, soutiennent la récente création du conseil général réunissant les différents acteurs du marché (et dans lequel les représentants des consommateurs sont largement minoritaires) et invitent les organisations à se faire entendre dans ce lieu qui devrait bientôt voir le jour en Wallonie. En complément, le PS, Ecolo et le PTB soutiennent le renforcement des moyens des organisations de consommateurs afin de leur permettre d'avancer sur des propositions de solutions stratégiques pour répondre aux enjeux de l'accès à l'énergie et pour construire un contre pouvoir en faveur des consommateurs.

Cette journée aura à nos yeux permis d'acter la reconnaissance par l'ensemble des partis d'une part des enjeux liés à l'accès à l'énergie des ménages wallons, d'autre part de la qualité du travail associatif autour de ces questions et de la cohérence de nos propositions. Comme l'a conclu Benoit Derue, le modérateur du débat, vive le lobbying citoyen !

Plus d'informations sur les actions et les revendications du RWADE : info@rwade.be ou 081/71.13.71
Des actes détaillés du colloque seront prochainement publiés et disponibles auprès du RWADE.